Nommer le français en Algérie : altérité et représentations To name french in Algeria : otherness and representations

Dr. Chérif SOUTI Département de Français, Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi

Date de réception:29-06-2021	Date de révision:25-11-2021	Date d'acceptation:30-12-2021

Résumé:

La réflexion que nous proposons porte sur les dénominations de la langue française dans la situation linguistique algérienne. Il s'agit de recenser ces dénominations et de tenter d'appréhender les enjeux qui sous-tendent leur formation et leur utilisation en les rapportant aux représentations sociolinguistiques qui y sont liées. Autrement dit, il est question des enjeux culturels, idéologiques et politiques qui interviennent dans la création et l'utilisation de ces dénominations.

L'étude révèle l'existence d'une pléthore de dénominations attribuées au français. Cette variété des appellations est tributaire du nombre de locuteurs dans chaque communauté. Elle est également due à la complexité de la situation linguistique du pays car il s'avère que les contacts entre les langues en présence contribuent à la formation de certaines dénominations. Par ailleurs, quelques appellations employées renseignent sur des positionnements idéologiques à l'égard du français et de la France et expriment une différenciation, une démarcation par rapport à l'autre.

Mots-clés:

Dénominations, langue française, Algérie, représentations, altérité.

Abstract:

Our reflection concerns the denominations of the French language in the Algerian linguistic situation. It is a matter of identifying these names and understanding the issues underlying their formation and their use by relating them to the sociolinguistic representations associated with them. In other words, it is about the cultural, ideological and political issues involved in the creation and use of these names.

The study reveals the existence of a plethora of names attributed to French. This multiplicity of appellations depends on the number of speakers in each community. It is also due to the complexity of the country's linguistic situation, as it turns out that contacts between the languages involved contribute to the formation of certain denominations. In addition, a few names used provide information on ideological positions with regard to French and France and express a differentiation, a demarcation from the Other.

Keywords:

Denominations, french language, Algeria, representations, otherness

*Auteur correspondant:

INTRODUCTION:

La façon de nommer une langue peut participer d'une représentation à l'égard de cette langue dans la mesure où elle peut être révélatrice d'un jugement de valeur, appréciatif ou dépréciatif. Elle peut même donner lieu à des attitudes d'acceptation ou de rejet vis-à-vis de cette langue. C'est ce qu'affirme Foudil Chériguen qui note : « Les usages des noms de langues sont révélateurs des différentes attitudes

qu'adopte le locuteur pour affirmer, reconnaitre, accepter, infirmer, minorer, nier, taire..., selon le cas, des positionnements sociaux, politiques et idéologiques divers. » (1)

Par ailleurs, nommer une langue dans une situation de plurilinguisme suppose l'existence de plusieurs dénominations pour cette langue car chaque communauté linguistique faisant partie de ce puzzle plurilingue est susceptible de donner au moins un nom à la langue en question. Ce qui est frappant en ce qui concerne la nomination du français en Algérie, c'est l'existence de plusieurs appellations pour cette langue au sein de la même communauté linguistique. Cela s'expliquerait par des présupposés idéologiques et culturels d'une part, et par les contacts de langues engendrés dans cette situation complexe d'autre part.

Dans la présente étude, les noms recensés ont été relevés dans les pratiques langagières et les discours épilinguistiques produits par les locuteurs algériens ainsi que dans les textes officiels de la République algérienne. Ces noms peuvent fournir des données instructives sur les fonctions et la place de la langue française dans la situation algérienne.

Comprendre la question de la nomination du français en Algérie requiert une bonne connaissance de la situation linguistique dans laquelle il est utilisé. La présentation de cette situation est nécessaire pour une bonne connaissance des langues et variétés de langues dans lesquelles les noms qui nous intéressent sont utilisés.

1. La situation sociolinguistique de l'Algérie :

Le plurilinguisme algérien est un fait sur lequel les spécialistes —notamment les sociolinguistes- sont unanimes. C'est un plurilinguisme de fait qui existe depuis des siècles. Plusieurs pièces constituent ce puzzle : l'arabe algérien, le berbère avec ses différentes variétés, l'arabe institutionnel, le français, le korandjé (2) et même des langues qui n'ont pas un fort ancrage historique dans le pays tels que l'anglais et l'espagnol.

En Algérie, pour des raisons notamment historiques et sociopolitiques, la question des langues attise souvent les passions. Il en résulte que les rapports entre les idiomes en présence sont parfois conflictuels. La politique d'arabisation massive mise en place au lendemain de l'indépendance a touché tous les secteurs de la société. Elle visait à généraliser l'emploi de l'arabe institutionnel au détriment des autres langues. Mais elle semble avoir échoué puisqu'elle n'est pas parvenue à effacer ces langues et variétés des pratiques langagières des Algériens.

Les conflits de langues donnent lieu à des représentations et attitudes sociolinguistiques qui apparaissent même dans la façon de nommer les langues, notamment le français comme on le verra plus loin.

2. Le français en Algérie :

Nous estimons que l'étude de la nomination d'une langue doit tenir compte de son statut et sa place dans la société considérée, des attitudes et représentations des locuteurs de cette société envers elle, et de la politique linguistique pratiquée par le pouvoir en place.

Introduite en Algérie avec la colonisation française en 1830, cette langue est largement utilisée dans plusieurs secteurs de la société. Elle est devenue un

élément constitutif de la réalité sociolinguistique et culturelle du pays au même titre que le berbère et l'arabe. Malgré le statut de langue étrangère qu'on lui attribue dans les textes officiels, elle continue d'être utilisée dans l'administration, la santé, l'enseignement, les médias, la publicité, etc. Des études menées par des sociolinguistes algériens soulignent la prégnance de cette langue dans certains domaines où elle est plus utilisée que la langue officielle.

Le statut de langue étrangère est contesté par les linguistes qui mettent l'accent sur l'écart entre le statut officiel et la réalité du terrain. Yacine Derradji qualifie ce statut de théorique et fictif : «Le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française ; celle-ci reste dominante dans les institutions administratives économiques marquées profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale. L'étendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien. » (3)

Bien que cette langue ne soit pas couramment parlée dans la rue ou dans le milieu familial, l'Algérie est considérée comme étant le deuxième pays francophone après la France selon le nombre de locuteurs, même si elle ne fait pas partie de la Francophonie institutionnelle.

Par ailleurs, les attitudes des Algériens envers cette langue contrastent. D'un côté, elle est perçue comme la langue de l'ancien colonisateur, de l'infidèle, du mécréant, de l'oppresseur d'hier. D'un autre côté, elle est considérée comme une langue prestigieuse, liée à la modernité, au savoir et à l'ouverture sur le monde.

Ces représentations et attitudes et les paradoxes qu'elles engendrent transparaissent dans la façon dont les Algériens nomment et/ou qualifient cette langue. Des noms comme « takafarth » (4), « tharoumith » (5), « elgawrya » (6), etc. illustrent les images véhiculées par cette langue dans l'imaginaire des locuteurs des différentes communautés linguistiques.

3. La nomination des langues :

3.1. Importance de la notion :

L'acte et la façon de nommer une langue procèdent de choix conscients et délibérés en ce sens qu'un locuteur attribue un nom à une langue à partir de constructions idéologiques et de représentations sociolinguistiques. Le plus souvent, nommer une langue, c'est l'apprécier ou la déprécier, la valoriser ou la dévaloriser. C'est un des déterminismes sociaux qui interviennent dans la construction et la manipulation des langues. (7)

L'étude de la nomination des langues est importante dans la mesure où elle constitue un moyen pour aborder les processus d'identifications et les enjeux complexes qu'ils véhiculent (8).

3.2. Classement selon 02 ensembles d'utilisateurs :

Les dénominations qui nous intéressent sont étudiées selon 02 ensembles d'utilisateurs : les locuteurs et le discours officiel. Ce classement est emprunté à Tablouret-Keller (9) qui écrit : « Si l'affaire des locuteurs du premier ensemble est d'identifier, l'affaire des savants et des législateurs est aussi, parfois surtout, de faire autorité : le nom est une prise de possession, un instrument de pouvoir et du

pouvoir, le nom de la langue est un drapeau, un symbole non seulement politique mais de socialité, un instrument de manipulation, un "mille-feuille de significations".» (10)

Nous excluons de ce classement les appellations employées par les savants, en l'occurrence les sociolinguistes. Ces appellations pourraient à elles seules faire l'objet d'une publication à part.

4. Les dénominations du français en Algérie :

Comme souligné précédemment, la nomination d'une langue, surtout lorsqu'il s'agit de la langue de l'ancien colonisateur, ne peut être dénouée de soubassements idéologiques qui expriment le rapport à l'autre et se traduisent par des actes d'appréciation ou de dépréciation de cette langue.

Notre étude se déroule selon le classement présenté plus haut. Nous allons donc commencer par les noms qu'utilisent les locuteurs.

4.1. Dénominations chez les locuteurs :

Nous nous limitons aux appellations employées par les locuteurs des principales communautés linguistiques, c'est-à-dire la communauté arabophone et la communauté berbérophone avec ses trois principales composantes (Kabyles, Chaouis et Touaregs.)

4.1.1. En arabe algérien:

C'est dans cette variété, langue maternelle de la majorité et principal véhiculaire du pays, que nous avons relevé le plus de noms attribués à la langue française. Le nombre d'appellations semble être proportionnel au nombre de locuteurs.

Le tableau ci-dessous présente ces appellations. Il est composé de deux colonnes. La première contient les appellations écrites en caractères arabes tandis que la deuxième présente la transcription correspondante en alphabet phonétique international (API). (11)

Dénomination	Transcription
القاورية-1	1-elgew:ja
الرومية-2	2 -ɛ:ɔmja
الفرنسية-3	3 -ɛlfi:ansja
لفرنصيصة-4	4-lef:ansisa
لفرنصي-5	5-lef:onsi
لفرنصاوية-6	6 -lef:ansawja
لفرنصيصية-7	7-lef:ansisja
لفرنصي-8	8-lef:ansi

Tableau 01: les dénominations du français en arabe algérien

Voyons ces dénominations :

القاورية-1 (ElgEw:ja): la langue des Chrétiens, des mécréants.

-El: article défini.

-g&w:i: Chrétien, Européen, mécréant.

-a: marque du féminin en arabe.

L'origine du mot « Guewri » reste incertaine. D'aucuns la font remonter au mot turc « Gavur » qui signifie « cochon ». La présence ottomane en Afrique du Nord semble y être pour quelque chose. Ce mot a perdu sa connotation péjorative. Actuellement, il désigne les Occidentaux.

2-الرومية (٤:٥mja): la langue des Chrétiens.

-E (I): article défini.

-: Omi : en arabe algérien : Chrétien, Roumi.

-a: marque du féminin en arabe.

3- الفرنسية (Elfi:ansja): mot emprunté à l'arabe institutionnel signifiant « la langue française ».

4- لفرنصيصة (lɛ̃f:ansisa): il s'agit d'une forme néologique obtenue à partir du mot « fransiss », appellation déformée, probablement péjorative, des Français.

-lE: article défini.

-f:ansis : appellation déformée des Français.

-a : marque du féminin en arabe.

(**lɛf:onsi**) : déformation du mot « français », emprunté à la langue française.

6-فرنصاوية (lEf:ansawja): le français.

-lE: article défini.

-f:ansawi : forme néologique obtenue par l'ajout du suffixe « awi ». Sens: français. Appellation probablement péjorative.

-a: marque du féminin en arabe.

7- لفرنصيصية (lef:ansisja): le français.

Forme néologique obtenue par l'ajout du suffixe « sja », appellation déformée (probablement péjorative).

8-نصي (lɛ̃f:ansi) : emprunt au français avec ajout de l'article arable algérien «lɛ̃ ». Il s'agit d'un emprunt intégré.

Commentaire:

Il ressort de l'examen de ces dénominations les éléments suivants :

Multiplicité des dénominations: la langue française est désignée par huit (08) noms différents par les locuteurs arabophones.

Utilisation de trois (03) procédés de formation : pour former ces noms, le locuteur arabophone recourt à trois procédés :

- En utilisant les noms de peuple en usage en Algérie pour désigner les Français, avec leur connotation négative: Gaouri et Roumi (Chrétien, Européen, infidèle, mécréant.)
- 2. En recourant à un procédé néologique, la suffixation.
- 3. En empruntant des lexies à d'autres langues (arabe institutionnel et français). Il s'agit d'emprunts qui sont parfois intégrés dans le lexique de l'arabe algérien.
 Ce phénomène résulte évidemment du contact entre les langues en usage en Algérie.

4.1.2. En arabe institutionnel:

Bien que peu fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs algériens, le recourt à la lexie « elfiransya » existe dans certaines productions langagières, notamment dans les secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi que la presse. Cette lexie est employée notamment par des enseignants de langue arabe ou par des enseignants arabisants d'autres matières enseignées en arabe.

Dénomination	Transcripti on
الفرنسية-1	1-ɛlfi:ansja

Tableau 02 : la dénomination du français en arabe institutionnel.

4.1.3 En kabyle:

La communauté kabylophone est la deuxième plus grande communauté linguistique du pays. Elle emploie quatre (04) noms pour désigner le français comme illustré dans le tableau ci-dessous. Cette fois, les dénominations sont écrites en caractères latins et transcrites en API:

Dénomination	Transcription
1-Taromit	1-Ta:omit
2-Tafrancist	2-Taf:ansist
3-Lifrancis	3 -Lif:ansis
4-lfrançi	4-Lef:ansi

Tableau 03: les dénominations du français en kabyle.

Voyons ces dénominations une à une :

1-Taromit (Ta:omit): la langue des Roumis, des Chrétiens.

-Ta: article défini.

-:omi : mot emprunté à l'arabe, il signifie « les Chrétiens, les mécréants ».

-t: marque du féminin en kabyle.

2-Tafrancist (Taf:ansist) : la langue des Français.

-Ta: article défini.

-francis: mot emprunté à l'arabe, il signifie « les Français ».

-t : marque du féminin en kabyle.

3-Lifrancis (Lif:ansis): le français.

-Li: article défini.

-Francis: français.

4-Lfrançi (LEf:ansi) : déformation du mot « français » emprunté à la langue française.

Commentaire:

Comme constaté lors de l'étude des dénominations chez les locuteurs arabophones, il existe plusieurs dénominations (04) à l'intérieur de la communauté linguistique kabylophone.

Le locuteur ne se contente pas d'utiliser un seul mot pour désigner la langue de l'*autre*, il recourt à des emprunts (à l'arabe et au français).

On distingue deux (02) procédés de formation :

- Emprunts à d'autres langues (Arabe et français) : il s'agit d'emprunts intégrés.
- Utilisation des noms du peuple français (empruntés à l'arabe) avec leurs connotations négatives.

4.1.4. En chaoui:

Nous avons recensé dans cette variété les quatre appellations ci-dessous :

Dénomination	Transcription
1-afrancicit	1-af:ansisit
2-afrançawit	2-af:ansawit
3 -aroumit	3 -a:umit
4-egaourit	4 -egewrit

Tableau 04: les dénominations du français en chaoui.

Voyons ces dénominations :

1-Afrancicit (af:ansisit) : la langue française.

-a : article défini.

-f:ansis : emprunt à l'arabe signifiant « les Français », appellation péjorative.

-it : marque du féminin en chaoui.

2-Afrançawith (af:ansawit): la langue française.

-a : article défini.

-f:ansawi : mot emprunté à l'arabe, formation néologique par l'ajout du suffixe « awi », appellation péjorative.

-t : marque du féminin en chaoui.

3-Aroumith (a:umit): la langue des Chrétiens, les roumis.

-a : article défini.

-:omi : de « roumi », le (s) Chrétiens (s). Mot emprunté à l'arabe.

-t: marque du féminin en chaoui.

4-Egawrit (EgEwrit): la langue des Guewris, les Chértiens

-e : article défini.

-GEwri: emprunt à l'arabe, de « Guewris », les Chrétiens.

-t: marque du féminin en chaoui.

Les mêmes remarques faites pour la variété kabyle peuvent être répétées ici.

4.1.5. En targui:

Nous avons recensé une seule dénomination.

Dénomination	Transcription
1-Takafart	1-Takafa:t

Tableau 05: la dénomination du français en chaoui.

Takafart (Takafa:t): la langue des Kouffars (les mécréants)

-Ta: article défini.

-kafa: emprunt déformé à l'arabe Kouffar ou Kafir (les mécréants)

-t : marque du féminin en targui.

Commentaire:

Le locuteur targuiphone emploie un mot très chargé sémantiquement, dévalorisant et exprimant une représentation à l'égard de la langue française et des Français qu'il qualifie de kafirs (mécréants). Il s'agit là de l'appellation la plus marquée idéologiquement.

Synthèse:

Le nombre des noms utilisés n'est pas fonction du nombre des communautés linguistiques. Dix-neuf (19) dénominations sont employées dans seulement six (06) idiomes, avec une moyenne de plus de trois (03) noms dans chaque idiome.

Le nombre des appellations semble croître en proportion du nombre des locuteurs de la communauté linguistique. Ainsi, la communauté arabophone, la plus grande en nombre, utilise huit (08) dénominations tandis que la deuxième et la troisième communautés les plus importantes, respectivement, la communauté kabylophone et la communauté chaouie, utilisent quatre (04) noms chacune.

Le nombre de procédés de formation semble dépendre du nombre de locuteurs de chaque communauté. La communauté arabophone recourt à trois (03) procédés de création tandis que les communautés kabylophone et chaouie en emploient deux (02).

Seuls les locuteurs arabophones font appel à des procédés néologiques qui renvoient à une minoration linguistique pour nommer la langue de l'autre. Les locuteurs kabylophones, chaouiphones ou targuiphones, bien qu'ils utilisent plusieurs noms pour désigner la langue française, n'utilisent aucun procédé

néologique. Les autres dénominations sont partagées par les langues et variétés de langues sauf que les processus d'intégration sont spécifiques à chaque langue (utilisation de suffixes et d'articles propres à chaque langue ou variété).

La panoplie des noms attribués à la langue française est un élément révélateur de la complexité de la situation sociolinguistique du pays. Les contacts de langues contribuent à la formation des dénominations. Il en résulte - puisqu'il s'agit d'une situation de plurilinguisme — que pour désigner la langue française, le locuteur emprunte et intègre des mots puisés dans les répertoires lexicaux d'autres langues, l'arabe institutionnel et le français.

Dans l'imaginaire du locuteur, la langue française est celle de l'autre, le Chrétien, parfois le « mécréant ». Il s'oppose par ces appellations à l'autre et se démarque de lui. En identifiant la langue française comme étant la langue des Chrétiens, des « Kouffars », il cherche une démarcation, une différenciation en tant que musulman et refuse de reconnaitre cette langue comme une langue algérienne.

L'histoire de la colonisation et des rapports entre les deux pays doit être prise en compte en ce sens que le locuteur algérien, se considérant musulman et différent des « autres », les colons, les colonisateurs, cherche à s'en démarquer et à s'en différencier en désignant leur langue par des mots qui renvoient à la religion chrétienne, qu'il minore et rejette (la religion de ceux qui l'ont colonisé et opprimé).

Notons surtout que le locuteur/utilisateur de ces dénominations ne prend pas forcément conscience de leur charge sémantique et idéologique négative et dépréciative. Cette charge sémantique est perceptible notamment par les

locuteurs/créateurs de ces dénominations. L'usage courant de ces dénominations en a fait perdre petit à petit la charge dévalorisante.

Il convient de souligner in fine que la création de mots renvoyant directement à la religion chrétienne ne concerne pas que la langue puisqu'avant de désigner la langue française, ces mots sont employés pour désigner les Français. Le locuteur serait tenté de se démarquer de ces « infidèles » qui l'ont colonisé. D'où les mots « Takafart », « Elgaourya », « erromya ».

4.2. Dénominations dans les textes officiels :

Les textes officiels d'un Etat représentent les positionnements idéologiques, politiques et culturels de celui-ci et symbolisent la souveraineté du pays. L'usage d'un nom de langue dans ces textes revêt une importance particulière dans la mesure où «Dire le nom d'un objet revient à en reconnaître l'existence, à lui faire une place dans l'ensemble des segments constitutifs du réel. Inversement, ne pas dire le nom et l'éviter traduisent un rapport conflictuel à l'égard de l'objet qu'il sert à nommer. » (12)

Dans les textes officiels de la République algérienne (Constitution, chartes nationales, etc.), la langue française n'est pas nommée. La référence y est faite par les expressions métonymiques *langue* (s) étrangère (s) ou autre (s) langue (s). L'appellation *langue* étrangère sert à marquer une différenciation et même à nier l'appartenance de cette langue au pays. Le français est ainsi lié non pas à l'Algérie, mais à l'autre.

Par ailleurs, l'évitement de nommer la langue française sous-entend que le législateur algérien veut effacer des textes officiels, symbole de la souveraineté nationale qu'il ne cesse de revendiquer, le nom de la langue de l'ancien colonisateur, de l'ennemi d'hier. La langue française étant rattachée à la colonisation, le mot *français* renvoie à l'*autre*, mais également à un passé, une histoire avec laquelle on veut rompre définitivement.

Nul doute que cette attitude de dénégation a pour toile de fond des enjeux idéologiques et participe d'une volonté de minorer la langue de l'ancien colonisateur. Cela fait dire à Foudil Cheriguen que « *Pour éviter une opposition strictement binaire pouvant apparaître comme directement antagonique dans la façon de nommer le français et l'arabe, l'appellation « langue étrangère » permet de rétablir une sorte d'équilibre jugé après tout acceptable puisqu'elle met au même rang le français et les autres langues enseignées que sont l'espagnol, l'anglais ou l'allemand. » (13)*

L'attitude du législateur algérien envers la langue française doit être examinée également en rapport avec la politique d'arabisation. La généralisation de l'emploi de la langue arabe passe par la dévalorisation des autres langues (le berbère, l'arabe algérien et le français.) Cette généralisation s'est heurtée à une langue concurrente, le français, enracinée par le passé et l'Histoire. Alors, comment imposer une langue sans lui trouver une place déjà occupée par une autre langue ? Cela passe inévitablement par la volonté d'effacer la langue française du paysage linguistique algérien. L'importance de cette défrancisation linguistique est telle que « La valorisation de l'arabe ne saurait se concevoir sans la dévalorisation du

Conclusion:

français allant de pair avec le refus de le nommer. » (14)

L'étude des dénominations existantes ne peut se limiter aux éléments présentés dans le cadre de cette contribution. Il serait intéressant d'engager une réflexion plus approfondie sur les motivations et les effets de la nomination en effectuant une enquête sociolinguistique auprès des sujets parlants algériens.

Néanmoins, cette recherche nous a permis de recueillir des données importantes sur la façon de nommer le français en Algérie :

Le premier élément à retenir de cette étude est la multiplicité des dénominations, laquelle révèle la complexité de la situation linguistique algérienne où les rapports entre les langues sont parfois conflictuels.

Ce qui ressort également de cette étude, c'est que le rôle des enjeux et présupposés politiques, idéologiques et culturels (à travers l'évitement de nommer la langue, les noms péjoratifs, etc.) dans la création des façons de nommer le français n'est pas négligeable.

Ainsi, « Amour, haine, dédain, le nom de la langue représente et est confondu avec ceux qui la parlent, qui l'ont parlée naguère, voire qui la parleront à l'avenir [...] Le feuilletage est sans fin car chacun — de l'homme de la rue, au linguiste, à l'homme politique — y ajoute ou bien en retranche ce qui arrange la fin qu'il poursuit. » (15)

Il faut noter, néanmoins, que la charge sémantique négative véhiculée par la dénomination trouve sa pleine signification plutôt au niveau de la formation ou la création de l'appellation qu'au niveau de l'utilisation.

Enfin, il s'avère qu'au niveau officiel et institutionnel, la nomination du français est investie idéologiquement puisqu'elle est mise au profit de l'idéologie du système politique en place.

Liste bibliographique:

Akin Salah (2004), « Comment ne pas nommer une langue. Le cas du kurde dans le discours juridique turc.», *Babylonia*, n°1, 2004, pp.23-25.

Canut Cécile (2001), « À la frontière des langues. Figures de la démarcation. », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, pp. 443-463.

Cheriguen Foudil (2007), Les *enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*. », L'Harmattan.

Derradji Yacine (2001), « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie? », *Le Français en Afrique*, n°15, pp. 43-55.

Laroussi Foued (2002), « La diglossie arabe revisitée. Quelques réflexions à propos de la situation tunisienne», *Insaniyat* 18-17 ,2002 /129-153.

Tabouret-Keller Andrée (1999), «Le nom de langues, un ambassadeur aveugle ignorant de ses missions. », *Revue des Sciences Humaines*, n°26, pp. 88-93.

Renvois:

- 1. Foudil Chériguen, Les Enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine, 2007, L'Harmattan, p.139.
- 2. Dialecte songhaï nilo-saharien (Originaire de l'Afrique de l'Ouest) parlé dans la région de Tabelbala dans le Sud-est algérien.
- 3. Derradji Yacine, 2001, « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie? », *Le Français en Afrique*, n°15, p. 37.
- 4. Dénomination du français en targui. Ce mot signifie « langue des Kouffars, les Mécréants. »
- 5. En kabyle: langue des Roumis, les Chrétiens.
- 6. En arabe algérien : langue des « Gawris », les Chrétiens.
- 7. Andrée Tabouret-Keller Citée par Cécile Canut, 2001, « À la frontière des langues. Figures de la démarcation. », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, p. 445.
- 8. Foued Laroussi, « La diglossie arabe revisitée. Quelques réflexions à propos de la situation tunisienne», *Insaniyat*18-17 ,2002

- 9. Tabouret-Keller Andrée, 1999, « Le nom de langues, un ambassadeur aveugle ignorant de ses missions. », *Revue des Sciences Humaines*, n°26, p. 89. 10. Ibidem, p. 90.
- 11. Nous utilisons les deux points « : » pour transcrire le « r » roulé de l'arabe, utilisé dans toutes les appellations relevées.
- 12. Salih Akin, « Comment ne pas nommer une langue. Le cas du kurde dans le discours juridique turc », *Babylonia*, n°1, 2004, p. 23.
- 13. Foudil Cheriguen, op. cit. p. 125
- 14. Ibidem, pp. 124-125.
- 15. Tabouret-Keller, op.cité, pp.88-90.